

RCS : BOURG EN BRESSE

Code greffe : 0101

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BOURG EN BRESSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 01488

Numéro SIREN : 529 183 162

Nom ou dénomination : 1723

Ce dépôt a été enregistré le 27/11/2018 sous le numéro de dépôt 11664

# Greffe du tribunal de commerce de BOURG-EN-BRESSE



## Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 27/11/2018

Numéro de dépôt : 2018/11664

Déposant :

Nom/dénomination : 1723

Forme juridique : Société par actions simplifiée à associé unique

N° SIREN : 529 183 162

N° gestion : 2010 B 01488

**Société SASU 1723**

EXPERTISE - DIAGNOSTIC

11 AVENUE D'ALBIGNY

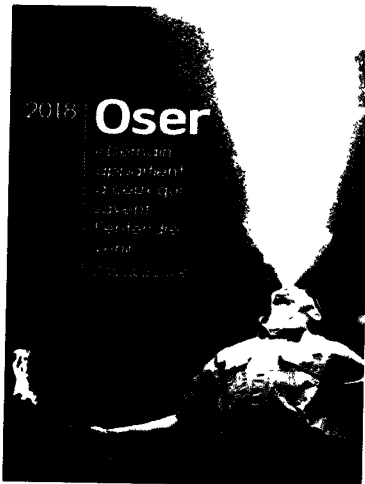

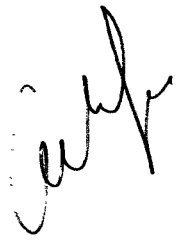
74000 ANNECY

**BILAN AU : 31/12/2017**

N° SIRET : 52918316200013

Code NAF : 7120B

*copie conforme à l'original*



# SOMMAIRE

	Pages
- Attestation des comptes	1
<b>COMPTES ANNUELS</b>	
- Bilan actif-passif	2 et 3
- Compte de résultat	4 et 5
- Annexe	6 à 9
<b>ANALYSES DE GESTION</b>	
- Soldes intermédiaires de gestion	10
- Soldes intermédiaires de gestion pluriannuels	11
<b>DOSSIER FISCAL</b>	
- Liasse 2033	12 à 16



**A T T E S T A T I O N**  
■ \_\_\_\_\_  
d'expert comptable

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'entreprise

Société SASU 1723  
11 AVENUE D ALBIGNY  
74000 ANNECY

pour l'exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017,

et conformément à nos accords , j'ai effectué les diligences prévues par les normes de Présentation définies par l'Ordre des Experts Comptables.

A la date de mes travaux qui ne constituent pas un audit, et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

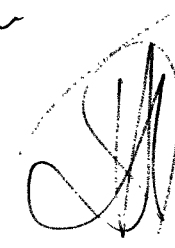
Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

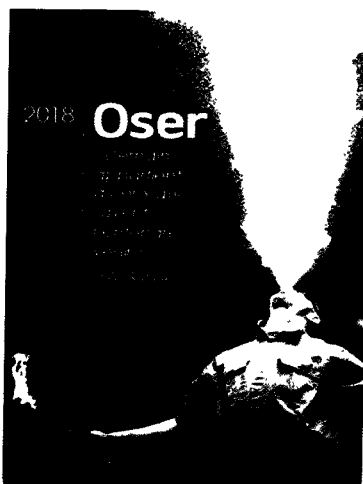
- Total du bilan,	223 221 35 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	Euros
- Résultat net comptable,	40.56 Euros

Fait à Bellegarde  
Le 15/05/2018



# COMPTES ANNUELS

*Conf. a l'audit*  




Capital souscrit non appelé (I)				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, Brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques Matériel et outillage	1 087	1 087		
Autres immobilisations corporelles	6 681	6 276	405	688
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>TOTAL II</b>	<b>7 768</b>	<b>7 363</b>	<b>405</b>	<b>688</b>
<b>STOCKS ET EN COURS</b>				
Matières premières, approvisionnements	15 020		15 020	15 020
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
<b>CRÉANCES (3)</b>				
Clients et Comptes rattachés	114 000		114 000	114 000
Autres créances	93 277		93 277	94 338
Capital souscrit - appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	519		519	389
Charges constatées d'avance (3)				
<b>TOTAL III</b>	<b>217 816</b>		<b>217 816</b>	<b>223 746</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)				
Ecarts de conversion actif (VI)				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>				

# BILAN PASSIF

Capital (Dont versé : 1 000 )	1 000	1 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation		
<b>RESERVES</b>		
Réserve légale	100	100
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	80 918	53 403
Report à nouveau		
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)</b>		<b>22 018</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL I</b>	<b>82 018</b>	<b>82 018</b>
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>TOTAL II</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>TOTAL III</b>		
<b>DETTES FINANCIERES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts auprès d'établissements de crédit		
Concours bancaires courants		
Emprunts et dettes financières diverses	4 727	681
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 074	20 736
Dettes fiscales et sociales	19 242	19 000
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	42 120	42 000
Produits constatés d'avance	60 000	60 000
<b>TOTAL IV</b>	<b>121 191</b>	<b>142 416</b>
Ecarts de conversion passif (V)		
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>		

(\*) Dont à passif d'apport

111 163

142 416



*(Signature)*

<b>PRODUITS D'EXPLOITATION (1)</b>			
Ventes de marchandises			
Production vendue de Biens			
Production vendue de Services			59 05
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES NET</b>			
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation			
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges		6 400	
Autres produits		5	
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>			
<b>CHARGES D'EXPLOITATION (2)</b>			
Achats de marchandises			
Variation de stock (marchandises)			
Achats de matières premières et autres approvisionnements		2 750	15 28
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			
Autres achats et charges externes *		3 089	14 73
Impôts, taxes et versements assimilés		242	25
Salaires et traitements			
Charges sociales			
Dotations aux amortissements et dépréciations			
Sur immobilisations : dotations aux amortissements		283	40
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			
Dotations aux provisions			
Autres charges		0	81
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)</b>			
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (III)</b>			
<b>QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN</b>			
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			

<b>PRODUITS FINANCIERS</b>			
Produits financiers de participations (3)			
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)			
Autres intérêts et produits assimilés (3)			
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
<b>TOTAL V</b>			
<b>CHARGES FINANCIERES</b>			
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			
Intérêts et charges assimilées (4)			22
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
<b>TOTAL VI</b>			22
<b>2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>			22
<b>3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (II+III+IV+V-VI)</b>			27 541
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>			
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			
Produits exceptionnels sur opérations en capital			
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			
<b>TOTAL VII</b>			
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>			
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			26
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			
<b>TOTAL VIII</b>			26
<b>4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>			26
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			
Impôts sur les bénéfices (X)			

\* V compris : Redevance de crédit bail mobilier

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 223 221.35 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 0 Euros et dégageant un bénéfice de 40.56 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

## **REGLES ET METHODES COMPTABLES**

(Code du commerce - articles L.123-12 et L.123-28)

(Décret n°83-1020 du 29/11/83) (Règlement CRC n°99-03 : PCG)

### **Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

### **Permanence des méthodes**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

## **COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN**

**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 087		
Installations générales agencements aménagements divers	1 200		
Matériel de transport	1 500		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	3 981		
<b>TOTAL</b>	<b>7 768</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>7 768</b>		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			1 087	1 087
Installations générales agencements aménagements divers			1 200	1 200
Matériel de transport			1 500	1 500
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			3 981	3 981
<b>TOTAL</b>			<b>7 768</b>	<b>7 768</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>7 768</b>	<b>7 768</b>

**Etat des amortissements**

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 087			1 087
Installations générales agencements aménagements divers	690	120		810
Matériel de transport	1 500			1 500
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	3 803	163		3 966
<b>TOTAL</b>	<b>7 080</b>	<b>283</b>		<b>7 363</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>7 080</b>	<b>283</b>		<b>7 363</b>

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	120				
Matériel de bureau informatique mobilier	163				
<b>TOTAL</b>	<b>283</b>				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>283</b>				

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

**Etat des échéances des créances et des dettes**

<b>Etat des créances</b>	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Clients douteux ou litigieux	42 000	42 000	
Autres créances clients	72 000	72 000	
Taxe sur la valeur ajoutée	9 201	9 201	
Débiteurs divers	84 076	84 076	
<b>TOTAL</b>	<b>207 277</b>	<b>207 277</b>	

<b>Etat des dettes</b>	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	15 074	15 074		
Taxe sur la valeur ajoutée	19 000	19 000		
Autres impôts taxes et assimilés	242	242		
Groupe et associés	4 727	4 727		
Autres dettes	42 120	42 120		
Produits constatés d'avance	60 000	60 000		
<b>TOTAL</b>	<b>141 163</b>	<b>141 163</b>		
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	4 727			

**Evaluation des matières et marchandises**

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

**Evaluation des produits et en cours**

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

**Produits à recevoir**

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	
<b>Total</b>	<b>2 076</b>

**Charges à payer**

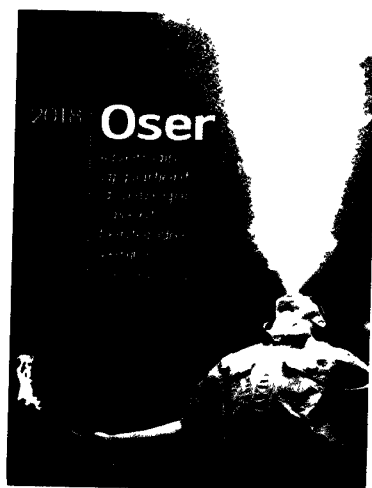
Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 150
Dettes fiscales et sociales	242
Autres dettes	42 000
<b>Total</b>	<b>47 392</b>

**Charges et produits constatés d'avance**

Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	60 000
Total	60 000

Le 15/05/2018  
AZZOLA PATRICK Président Directeur Général

# ANALYSES DE GESTION

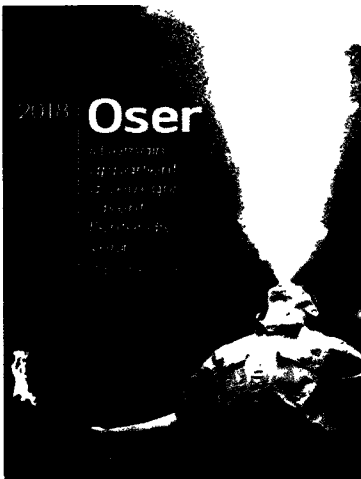


# SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

<b>VENTES DE MARCHANDISES + PRODUCTION</b>						
+ Ventes de marchandises						
- Coût d'achat des marchandises vendues						
<b>MARGE COMMERCIALE</b>						
+ Production vendue			59 050	100.00	59 050-	100.00
+ Production stockée ou déstockage						
+ Production immobilisée						
<b>PRODUCTION DE L'EXERCICE</b>						
- Matières premières, approvisionnements consommés	2 750		15 284	25.88	12 534-	82.01
- Sous traitance directe						
<b>MARGE BRUTE DE PRODUCTION</b>						
<b>MARGE BRUTE GLOBALE</b>						
- Autres achats + charges externes	3 089		14 731	24.95	11 642-	79.03
<b>VALEUR AJOUTEE</b>						
+ Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes et versements assimilés	242		250	0.42	8-	3.20
- Salaires du personnel						
- Charges sociales du personnel						
<b>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>						
+ Autres produits de gestion courante	5		3		2	71.43
- Autres charges de gestion courante	0		819	1.39	819-	99.99
+ Reprises amortissements provisions, transferts de charges	6 400				6 400	
- Dotations aux amortissements			405	0.69	122-	30.12
- Dotations aux provisions	283					
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>						
+ Quotes parts de résultat sur opérations en commun						
+ Produits financiers						
- Charges financières			22	0.04	22-	100.00
<b>RESULTAT COURANT</b>						
+ Produits exceptionnels						
- Charges exceptionnelles			26	0.04	26-	100.00
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>						
- Impôt sur les bénéfices						
- Participation des salariés						
<b>RESULTAT NET</b>						

<b>VENTES DE MARCHANDISES + PRODUCTION</b>						
+ Ventes de marchandises						
- Coût d'achat des marchandises vendues						
<b>MARGE COMMERCIALE</b>						
+ Production vendue			59 050	100.00	63 879	100.00
+ Production stockée ou déstockage						
+ Production immobilisée						
<b>PRODUCTION DE L'EXERCICE</b>						
- Matières premières, approvisionnements consommés	2 750		15 284	25.88	48 141	75.00
- Sous traitance directe						
<b>MARGE BRUTE DE PRODUCTION</b>						
<b>MARGE BRUTE GLOBALE</b>						
- Autres achats + charges externes	3 089		14 731	24.95	7 416	11.60
<b>VALEUR AJOUTEE</b>						
+ Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes et versements assimilés	242		250	0.42	161	0.25
- Salaires personnel						
- Charges sociales personnel						
<b>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>						
+ Autres produits de gestion courante	5		3			
- Autres charges de gestion courante	0		819	1.39		
+ Reprises amortissements provisions, transferts de charges	6 400					
- Dotations aux amortissements			405	0.69	646	1.00
- Dotations aux provisions	283					
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>						
+ Quotes parts de résultat sur opérations en commun						
+ Produits financiers						
- Charges financières			22	0.04	2	
<b>RESULTAT COURANT</b>						
+ Produits exceptionnels						
- Charges exceptionnelles			26	0.04		
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>						
- Impôt sur les bénéfices						
- Participation des salariés						
<b>RESULTAT NET</b>						

# DOSSIER FISCAL



Désignation de l'entreprise **Société SASU 1723** Néant  \*  
 Adresse de l'entreprise **11 AVENUE D ALBIGNY** **74000 ANNECY**

Numéro SIRET \* **5 2 9 1 8 3 1 6 2 0 0 0 1 3**

Durée de l'exercice en nombre de mois \* **1 2** Durée de l'exercice précédent \* **1 2**

				Exercice N clos le	Exercice N-1 clos le
				<b>13 1 1 2 2 0 1 7</b>	<b>13 1 1 2 2 0 1 6</b>
<b>ACTIF</b>		Brut	Amortissements - Provisions	Net	Net
		1	2	3	4
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	012		
	Autres *	014	016		
Immobilisations corporelles *		028	030	405	688
Immobilisations financières * (1)		040	042		
<b>Total I (5)</b>		044	048	405	688
Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050	052	15 020	15 020
Marchandises *		060	062		
Avances et acomptes versés sur commandes		064	066		
Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	070	114 000	114 000
	Autres * (3)	072	074	93 277	94 338
Valeurs mobilières de placement		080	082		
Disponibilités		084	086	519	389
Charges constatées d'avance *		092	094		
<b>Total II</b>		096	098	222 816	223 746
<b>Total général (I+II)</b>		110	112	223 221	224 434

				Exercice N NET	Exercice N-1 NET
				1	2
Capital social ou individuel *		120		1 000	1 000
Ecart de réévaluation		124			
Réserve légale		126		100	100
Réserves réglementées*		130			
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * <b>131</b> )		132		80 918	53 403
Report à nouveau		134			
Résultat de l'exercice		136		41	27 515
Provisions réglementées		140			
<b>Total I</b>		142		82 058	82 018
Provisions pour risques et charges		154			
Emprunts et dettes assimilées		156			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164			
Fournisseurs et comptes rattachés *		166		15 074	20 736
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ..... <b>169</b> )		172	4 727	66 089	61 681
Produits constatés d'avance		174		60 000	60 000
<b>Total III</b>		176		141 163	142 416
<b>Total général (I + II + III)</b>		180		223 221	224 434

(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	<b>193</b>	(4) Dont dettes à plus d'un an	<b>195</b>
(2) Dont créances à plus d'un an	<b>197</b>	Coût de revient des immobilisations acquises au cours de l'exercice *	<b>182</b>



PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		dont export et livraisons intracommunautaires		209	210			
	Production vendue	biens			215	214			
		services *			217	218		59 050	
	Production stockée *		(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222			
	Production immobilisée *					224			
	Subventions d'exploitation reçues					226			
	Autres produits					230	6 405		
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232	6 405	59 050	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234			
	Variation de stock (marchandises) *					236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238	2 750	15 280	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *					240			
	Autres charges externes * :		(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)			242	3 089	14 730	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)				243	244	242	250	
	Rémunérations du personnel *					250			
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252			
	Dotations aux amortissements *					254	283	40	
	Dotations aux provisions					256			
	Autres charges		(dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)		259	260	0	81	
	Total des charges d'exploitation (II)					264	6 364	31 490	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>					270	41	27 560		
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers					280			
	Produits exceptionnels					290			
	Charges financières					294		2	
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)				347		2	
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquiés D)				348			
	Impôts sur les bénéfices *					306			
<b>2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)</b>					310	41	27 510		
<b>B - RÉSULTAT FISCAL</b>		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	41	314		
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *					316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles					318			
	Provisions non déductibles *					322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)					324			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés				247	330			
	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*				248				
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		(Part de loyers dispensés de réintégration)		249	251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999			
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997		
DÉDUCTIONS	Entreprise nouvelles (44 septies)	986	Zone franche urbaine (44 octies et octies A)	987	Zones de reconstruction de la défense (44 terdecies)	127	Zones de revitalisation rurales (44 quaterdecies)	138	342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981	Jeune entreprise innovante (44 sexties A)	989	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 43 duodecies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	990	
	Divers dont ZFA (44 quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344	Créance due au report en arrière du déficit	346			350
	"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"				655				
	<b>RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS</b>		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2			352	41	354	
DÉFICITS	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)					356			
	Déficits antérieurs reportables : * ..... 3 615		ont imputés sur le résultat :				360	4	
<b>RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS</b>		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2			370	0	372		

I		IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
		ACTIF IMMOBILISÉ									Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406				
	Autres	410		412		414		416				
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426				
	Constructions	430		432		434		436				
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	1 087	442		444		446	1 087		1 087	
	Installations générales agencements divers	450	1 200	452		454		456	1 200		1 200	
	Matériel de transport	460	1 500	462		464		466	1 500		1 500	
	Autres immobilisations corporelles	470	3 981	472		474		476	3 981		3 981	
Immobilisations financières		480		482		484		486				
<b>TOTAL</b>		<b>490</b>	<b>7 768</b>	<b>492</b>		<b>494</b>		<b>496</b>	<b>7 768</b>		<b>7 768</b>	

II		AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES								
		Immobilisations incorporelles	500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
Immobilisations corporelles	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	1 087	532		534		536	1 087	
	Installations générales, aménagements divers	540	690	542		544	120	546	810	
	Matériel de transport	550	1 500	552		554		556	1 500	
	Autres immobilisations corporelles	560	3 803	562		564	163	566	3 966	
<b>TOTAL</b>		<b>570</b>	<b>7 080</b>	<b>572</b>		<b>574</b>	<b>283</b>	<b>576</b>	<b>7 363</b>	

III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values			
					Court terme *	Long terme		
						19 %	15 % ou 12,8 %	0 %
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧	
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
0								
<b>TOTAL</b>	<b>578</b>	<b>580</b>	<b>582</b>	<b>584</b>	<b>586</b>	<b>581</b>	<b>587</b>	<b>589</b>
plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)							591	
<b>TOTAL</b>					<b>596</b>	<b>585</b>	<b>597</b>	<b>599</b>

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis IA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de

**I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
<b>TOTAL</b>		<b>680</b>		<b>682</b>		<b>684</b>		<b>686</b>	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				
	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
<b>TOTAL</b>	<b>770</b>		<b>775</b>	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)	
1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes
2	
3	
4	
5	
6	
7	
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B	
	<b>780</b>

II DÉFICITS REPORTABLES			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982		3 6 5
Déficits imputés	983		4 1
Déficits reportables	984		3 2 4
Déficits de l'exercice	860		
Total des déficits restant à reporter	870		3 2 4

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C	
Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art 209C du CGI)	996
IV DISTRIBUTIONS SOUMISES L'ARTICLE 235 TER ZCA	
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129
V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)	800 <input type="checkbox"/>

VI DIVERS	
Primes et cotisations complémentaires facultatives	381
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380
N° du centre de gestion agréé	388
Montant de la TVA collectée	374
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397

(1) Cette case correspond au montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT



*[Signature]*

5

Formulaire obligatoire (art. 53 A  
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : <b>Société SASU 1723</b>				Néant <input checked="" type="checkbox"/>	
Exercice ouvert le : <b>01/01/2017</b>		et clos le : <b>31/12/2017</b>		Durée en nombre de mois	
				1	2
<b>- Chiffre d'affaires de référence CVAE</b>					
Produits de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				119	
Défauts de facturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				105	
<b>TOTAL 1</b>				<b>106</b>	
<b>I- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143	
Subventions d'exploitation reçues				113	
Variation positive des stocks				111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				116	
Entrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153	
<b>TOTAL 2</b>				<b>144</b>	
<b>II- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (I)</b>					
Dotations				121	
Variation négative des stocks				145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				146	
Charges déductibles de la valeur ajoutée				133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128	
Production déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				150	
<b>TOTAL 3</b>				<b>152</b>	
<b>V- Valeur ajoutée produite</b>					
Calcul de la valeur ajoutée				(total 1 + total 2 - total 3)	137
<b>- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises</b>					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF).				117	
<b>Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE</b>					
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD					
Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case		020			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)		022		Effectifs au sens de la CVAE *	023
Période de référence		024		160	
Date de cessation					
<b>I - Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs</b>					
Effectif moyen du personnel * :				376	
dont apprentis				657	
dont handicapés				651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861	
) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.					
Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD					



Siège Social : Z.I. 12, avenue de Coubon - 43700 BRIVES CHARENSAC - 04 71 05 38 70 - [www.segeco.fr](http://www.segeco.fr)  
S.A. au capital de 8 951 784 € - R.C.S LE PUY EN VELAY B 587 350 273 - NAF : 6920Z  
Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre de la région de Clermont-Ferrand et Lyon.



A handwritten signature in black ink, appearing to be "H. B. B.", written over a horizontal line.

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 223 221.35 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 0 Euros et dégageant un bénéfice de 40.56 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

**REGLES ET METHODES COMPTABLES**

(Code du commerce - articles L.123-12 et L.123-28)

(Décret n°83-1020 du 29/11/83) (Règlement CRC n°99-03 : PCG)

**Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

**Permanence des méthodes**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

**COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN**

**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 087		
Installations générales agencements aménagements divers	1 200		
Matériel de transport	1 500		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	3 981		
TOTAL	7 768		
TOTAL GENERAL	7 768		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			1 087	1 087
Installations générales agencements aménagements divers			1 200	1 200
Matériel de transport			1 500	1 500
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			3 981	3 981
TOTAL			7 768	7 768
TOTAL GENERAL			7 768	7 768

**Etat des amortissements**

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 087			1 087
Installations générales agencements aménagements divers	690	120		810
Matériel de transport	1 500			1 500
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	3 803	163		3 966
TOTAL	7 080	283		7 363
TOTAL GENERAL	7 080	283		7 363

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	120				
Matériel de bureau informatique mobilier	163				
TOTAL	283				
TOTAL GENERAL	283				

*Conf. Conf.*  
*AA*

**Etat des échéances des créances et des dettes**

<b>Etat des créances</b>	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an	
Clients douteux ou litigieux	42 000	42 000		
Autres créances clients	72 000	72 000		
Taxe sur la valeur ajoutée	9 201	9 201		
Débiteurs divers	84 076	84 076		
<b>TOTAL</b>	<b>207 277</b>	<b>207 277</b>		

<b>Etat des dettes</b>	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	15 074	15 074		
Taxe sur la valeur ajoutée	19 000	19 000		
Autres impôts taxes et assimilés	242	242		
Groupe et associés	4 727	4 727		
Autres dettes	42 120	42 120		
Produits constatés d'avance	60 000	60 000		
<b>TOTAL</b>	<b>141 163</b>	<b>141 163</b>		
Montant emprunts et dettes contractés aup. ass. pers. phys.	4 727			

**Evaluation des matières et marchandises**

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

**Evaluation des produits et en cours**

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

**Produits à recevoir**

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	2 076
<b>Total</b>	<b>2 076</b>

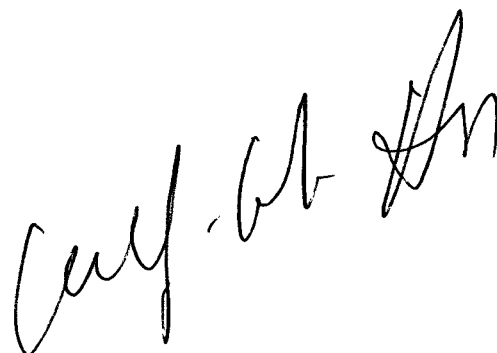
**Charges à payer**

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 150
Dettes fiscales et sociales	242
Autres dettes	42 000
<b>Total</b>	<b>47 392</b>

**Charges et produits constatés d'avance**

Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	60 000
Total	60 000

Le 15/05/2018  
AZZOLA PATRICK Président Directeur Général



**SASU 1723**  
**Société par Action Simplifiée Unipersonnelle au capital de 1000 €**  
**Siège social : LES MARS 01410 MIJOUX**  
**RCS BOURG EN BRESSE 529 183 162**

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 25 MAI 2018**

L'an deux mil dix huit,  
Le 25 mai,  
A 11 heures,

L'associé unique de la société par action simplifiée unipersonnelle SASU 1723 au capital de 1000 Euros, divisé en 100 actions, s'est réuni en Assemblée Générale Annuelle, au siège social, sur convocation de la présidence.

Sont présents :

-Monsieur Patrick AZZOLA, possédant 100 actions

Seul associé de la société et représentant en tant que tels la totalité des actions émises par la société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Patrick AZZOLA, président.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

**ORDRE DU JOUR**

- Lecture du rapport de gestion établi par la présidence,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017 et quitus à la présidence,
- Affectation du résultat de l'exercice
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du code de commerce, et décision à son égard.
- Questions diverses
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- L'inventaire des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2017,
- Le rapport de gestion établi par la présidence,
- Le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L223-19 du Code de Commerce,
- Le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

17

Le président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés à l'autre associé et tenus à sa disposition au siège social pendant le délai fixé par les dites dispositions.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L223-19 du Code de Commerce, établis par la gérance.

Cette lecture terminée, le Président déclara la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demande plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

### **PREMIERE RESOLUTION**

L'assemblée après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan ; le compte de résultat et l'annexe arrêtés le 31 décembre 2016, tels qu'ils lui ont été présentés et duquel il ressort un bénéfice de 41 Euros. Ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

Par ailleurs, en application de l'article 223 quater du code Générale des impôts, l'assemblée générale constate qu'aucune dépense et charge non déductible n'a été engagée au titre de l'article 39-4 de ce même code et approuve la rémunération annuelle de Monsieur AZZOLA Patrick pour son mandat de gérant.

En gérance, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### **DEUXIEME RESOLUTION**

L'assemblée Générale approuve la proposition de la du président et décide d'affecter le bénéfice de 27 514,52 Euros de la manière suivante :

- La somme de 1000 Euros au compte « autres réserves »

Conformément à la loi, l'assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois premiers exercices.

H7

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### **TROISIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce et statuant sur ce rapport, approuve la convention de cette nature.

L'intéressé n'ayant pas pris part au vote de la convention le concernant, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### **QUATRIEME RESOLUTION**

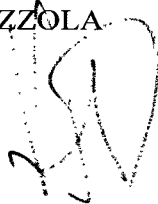
L'assemblée Générale donne tous les pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du président procès verbal pour remplir toutes les formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été lecture par le président et les autres associés.


Monsieur Patrick AZZOLA



**SASU 1723**  
**Société par Action Simplifiée Unipersonnelle au capital de 1 000 E**  
**Siège social : Les Mars – 01410 MIJOUX**  
**RCS BOURG EN BRESSE B 529 183 162**

**FEUILLE DE PRESENCE**

**A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 25 mai 2018**

N° d'ordre	Noms Adresse	Nombre d'actions	Nombre de Voix	Signatures
1)	<b>M. Patrick AZZOLA</b> CIRINDINU 20144 Sainte Lucie de Porto Vecchio	100	100	

Certifiée sincère et véritable la présente feuille de présence à laquelle est annexé 0 pouvoir, arrêtée à 1 associés présent possédant ensemble 100 actions.

**Le Président**

M. Patrick AZZOLA

